



COMU1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Vous inviter à vous engager immédiatement, dès votre bachelier, dans une formation qui aboutira, en master, à un diplôme spécifique : tel est le but du premier cycle en Information et Communication proposé à Louvain-la-Neuve par l'UCLouvain.

Le bachelier en Information et Communication vous prépare en effet directement à un des trois diplômes de master enseignés à l'UCLouvain : journalisme; communication; sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC).

Afin de proposer une formation complète et de haut niveau, les études universitaires en communication allient la maîtrise des théories,

COMU1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Masters en information et communication pour, au terme du master, **devenir un spécialiste de l'information et de la communication, ayant développé une capacité de mise à distance critique et les compétences requises pour contribuer aux enjeux contemporains de communication et au développement réfléchi des champs professionnels**, tel est le défi que l'étudiant-e du bachelier en information et communication se prépare à relever.

Le programme de bachelier en information et communication propose à l'étudiant-e d'acquérir deux grands types de compétences :

- Des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble tant du point de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier de l'information ou de la communication auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles.
- Des compétences qui permettent d'analyser et de maîtriser des processus et des contextes de communication, les méthodes d'analyses des processus de communication.

Ne pas passer par cette phase de déconstruction avant d'apprendre un métier de l'information ou de la communication enfermerait l'étudiant dans l'application de pratiques professionnelles qu'il ne serait pas capable de faire évoluer. La formation universitaire vise dès le bachelier à apprendre à l'étudiant à réinventer le métier qu'il exercera dans le futur.

Pour y parvenir, le programme de bachelier progresse d'une formation essentiellement centrée sur des cours d'initiation aux sciences humaines, vers une formation centrée sur la compréhension des processus de communication et sur la connaissance des différents métiers, de leurs contextes et de leurs contraintes. Ce parcours reflète la nature interdisciplinaire de la communication. Les emprunts à d'autres disciplines de sciences humaines, permettant de comprendre les interactions sociales (philosophie, psychologie, sociologie, économie, droit, sciences politiques, ...) conduisent également à la maîtrise des cadres de pensée et d'analyse propres à la communication.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le-la diplômé-e aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relative au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant sa formation de bachelier, le-la diplômé-e aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il-elle aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il-elle poursuivra sa formation dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au coeur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en oeuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.).

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAS2.6. Transférer à d'autres secteurs, spécialisés ou non, la capacité de lire de manière critique les discours médiatisés.

AAS3. Appréhender les grands domaines de l'information et de la communication (journalisme, communication d'organisation, entreprises et institutions, les médias, l'art, la culture, l'éducation) et analyser des problématiques de communication spécifiques à ces grands domaines.

AAS3.1. Définir et identifier les structures, les fonctions et les processus dans lequel les médias de masse et les industries culturelles jouent un rôle.

AAS3.2. Dans le domaine de la communication d'organisation : identifier et analyser les phénomènes et processus de communication dans leur lien avec les notions d'organisation et d'action organisée et en regard des différentes formes et stratégies de communication d'organisation.

AAS3.3. Dans le domaine du journalisme et de la presse : faire preuve d'une connaissance de leur histoire ; appréhender leurs dimensions sociale, économique, politique et symbolique ; identifier et analyser différents types de récits et de productions journalistiques (belges et internationaux).

AAS3.4. Dans le domaine de la communication culturelle et socio-éducative : analyser l'impact qu'exerce un système médiatique sur les représentations et comportements sociaux et appréhender les fonctions professionnelles de diagnostic, formalisation, conception et évaluation.

AAS3.5. Dans le domaine de la communication institutionnelle et en entreprise : identifier et décrire les principes de base de la communication institutionnelle et d'entreprise ainsi que des relations publiques.

AAS4. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences de l'information et de la communication, et les mettre en œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS4.1. Faire preuve d'une connaissance approfondie des bases épistémologiques en sciences sociales.

AAS4.2. Appliquer l'analyse et les techniques de recherche des sciences sociales et humaines à la réalité sociale et culturelle et ses manifestations au travers de l'opinion publique.

L'étudiant-e est invité-e à choisir un module qu'il-elle gardera pendant les deux derniers blocs annuels de son bachelier, ce module étant supposé être celui qui le prépare à sa formation de master. L'étudiant-e qui n'est pas encore capable de s'engager de manière sûre dans un seul module pourra toutefois choisir en bloc 2 et en bloc 3 un module différent.

La mineure ou l'approfondissement pourra être choisi parmi ceux proposés à l'UCLouvain. En remplacement de la mineure ou de l'approfondissement, une mobilité peut être réalisée à la KU Leuven.

COMU1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊗ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LCOMU1121	Sémiotique générale 📄	Gaël Gilson Gaël Gilson (supplée Andrea Catellani)	FB [q1] [22.5h] [4 Crédits] 🌐		x	
○ LCOMU1126	Anthropologie de la communication 📄	Sophie Del Fa	FB [q2] [22.5h] [4 Crédits] 🌐		x	
○ LCOMU1226	Gestion des sources et écriture en SIC 📄	Olivier Standaert	FB [q2] [22.5h+10h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ LCOMU1223	Séminaire d'écriture communicationnelle 📄	Yves Thiran Vinciane Votron	FB [q1+q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐			x
○ LCOMU1224	Structures socio-économiques des médias	Bernard Cools Bernard Cools (supplée Olivier Standaert)	FB [q1] [22.5h] [4 Crédits] 🌐			x
○ LCOMU1316	Approches sémiotiques en communication		FB [q2] [15h+10h] [5 Crédits] Δ 🌐			

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ LALLE1331	Deutsch Mittelstufe II	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [45h] [3 Crédits] 🌐			x
⌘ LESP1101	Espagnol Niveau élémentaire 1ère partie (0-A1)	Lara Marina Nuñez Muslera Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée) Begona Garcia Migura Alicia Maria Tirado Fernandez (coord.)	ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐		x	
⌘ LESP1102	Espagnol niveau élémentaire 2e partie (A1 - A2)	Alicia Maria Tirado Fernandez (coord.)	ES [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits] 🌐		x	x
⌘ LESP1301	Espagnol niveau moyen 1e partie (A2 - B1.1)	Begona Garcia Migura (coord.) Alicia Maria Tirado Fernandez (coord.)				

o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

L'étudiant-e choisit SOIT une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, SOIT un approfondissement (qui doit être associé au module d'ouverture choisi en bloc 2), SOIT un ensemble de cours dans le cadre d'une mobilité à la KULeuven (tous en bloc 3), dans l'une de ces thématiques : journalisme, comm. des organisations ou culture et comm. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du master.

Maximum 1 élément(s)

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant-e complète son programme en choisissant une mineure, un approfondissement ou une mobilité à la KU Leuven.

Il-elle répartit sa mineure (30 crédits) ou son approfondissement (30 crédits) sur les deux derniers blocs annuels de son programme de bachelier, sauf s'il-elle choisit de faire une mobilité à la KU Leuven: ceux-ci ne peuvent en effet être pris que dans le dernier bloc annuel du programme.

Les mineures organisées au sein de la Faculté ESPO ou dans d'autres départements de Sciences humaines sont acceptées d'office dans le programme de bachelier en information et communication. Toute autre mineure hors sciences humaines peut être proposée par un-e étudiant-e. Le responsable de programme du bachelier en information et communication a la responsabilité d'approuver ou de refuser celle-ci.

* mineures avec critères d'accès

- > Mineure en droit (accès) [prog-2023-minadro]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2023-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2023-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2023-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2023-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2023-minchin]
- > Approfondissement en communication [prog-2023-appcomu]
- > Cours au choix pour COMU1BA (*) [prog-2023-choixcomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2023-mincrim]
- > Mineure en culture et création [prog-2023-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2023-minculc]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2023-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2023-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2023-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2023-mineuro]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2023-minfran]
- > Mineure en études de genre [prog-2023-mingenre]
- > Mineure en géographie [prog-2023-mingeog]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2023-minogest]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion [prog-2023-minagest]
- > Mineure en histoire [prog-2023-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2023-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2023-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2023-minfilo]
- > Mineure en linguistique [prog-2023-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2023-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2023-minmedi]
- > Approfondissement 'Principes de maîtrise de l'actualité' [prog-2023-appmonde]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2023-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2023-minmusi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2023-minneer]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2023-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2023-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2023-minori]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2023-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2023-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2023-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2023-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2023-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2023-mintheo]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2023-mindata]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

o Droit

LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Arnaud Hoc Thibaut Slingeneyer de Goeswin	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]
-----------	-------------------------------------	---	--

o Formation en langues



o Anglais

LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Stéphanie Brabant Estelle Dagneaux Jean-Luc Delghust Aurélienne Deneumoustier Fanny Desterbecq Marie Duelz Claudine Grommersch Adrien Kefer (supplée) Sandrine Mulkers Marc Piwnik (coord.) Françoise Stas Anne-Julie Toubeau Marine Volpe	EN [q1 ou q2] [20h] [3 Crédits]
-----------	----------------------------------	--	--

o Néerlandais

Si son niveau de départ en néerlandais est élémentaire, l'étudiant prendra successivement LNEER1133 puis LNEER1233. Si son niveau de départ en néerlandais est moyen, l'étudiant prendra successivement LNEER1230 puis LNEER1333.

⌘ LNEER1133	Nederlands voor studenten in Communicatie - Niveau élémentaire	Valérie Dachy (coord.)	NL [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
⌘ LNEER1230	Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1	Hilde Bosmans (coord.) Soline Braeckman Valérie Dachy (coord.) Isabelle Demeulenaere Dag Houdmont Sara Jonkers Caroline Klein Daniel Schoemans Nele Sterkendries	NL [q2] [15h] [3 Crédits]

<ul style="list-style-type: none"> ○ LCOMU1239 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des dispositifs médiatiques 	<ul style="list-style-type: none"> Jerry Jacques Camille Tilleul 	<ul style="list-style-type: none"> ES [q2] [22.5h] [4 Crédits] 
<ul style="list-style-type: none"> ○ LCOMU1238 	<ul style="list-style-type: none"> Seminaire en STIC: le monde et les outils de la conception 	<ul style="list-style-type: none"> Thibault Philippette 	<ul style="list-style-type: none"> ES [q2] [7.5h +10h] [3 Crédits] 
<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation en langues 			
<ul style="list-style-type: none"> ○ Anglais 			

⌘ LJAPO1100

Japonais - niveau débutant

Rie Oguma (coord.)

COMU1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

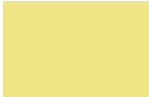
o Programme de base**o Information et communication**

○ LCOMU1223	Séminaire d'écriture communicationnelle ■	Yves Thiran Vinciane Votron	(FR) [q1+q2] [15h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LCOMU1224	Structures socio-économiques des médias		

⌘ **Module Sciences et technologies de l'information et de la communication**

● LCOMU1327 [Méthodes d'évaluation d'un dispositif médiatique](#)

✂ LJAPO1300	Japonais - Niveau pré-intermédiaire	Rie Oguma (coord.)	L1 [q1+q2] [60h] [3 Crédits]



COMU1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingemment.html>).

PÉDAGOGIE

L'apprentissage est tant théorique qu'appliqué, grâce à la réalisation de nombreux travaux et à l'intégration des thématiques dans la résolution et l'analyse de questions de communication. Immerger les étudiant-e-s dans cette réalité constitue l'objectif des « activités relais », qui accompagneront les étudiants tout au long de leur formation initiale.

En bloc annuel 1, ces activités permettront essentiellement aux étudiant-e-s de se familiariser avec les théories et les auteurs, ainsi qu'avec les grands secteurs de l'univers de la communication.

En bloc annuel 2, les activités entraîneront les étudiant-e-s à la découverte des différents mondes de la communication, et en particulier de celui des médias. Ceux-ci feront l'objet de rencontres, de visites et d'analyses spécifiques. Des voyages d'études seront organisés dans ce cadre. Les activités relais sensibiliseront aussi les étudiant-e-s aux grandes questions de l'actualité médiatique et fourniront des outils pour la comprendre. Enfin, les activités accompagneront les étudiants dans la maîtrise de démarches appliquées de recherches qualitatives.

En bloc annuel 3, les étudiant-e-s seront amené-e-s à personnaliser des pratiques d'expression et à découvrir de l'intérieur le domaine de la communication vers lequel ils se destineront en Master. La compréhension de l'actualité de la communication sera poursuivie. Par ailleurs, les activités relais encadreront aussi les étudiant-e-s dans des travaux appliqués d'enquêtes ou d'études quantitatives dans le domaine de la communication.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité